

Ecole des Thiers
Rue des Écoles, 5
4540 Amay
Tél : 085/313.666

Ecole du Rivage
Allée du Rivage, 12
4540 Amay
Tél : 085/317.345

Direction : Teresa PETITO GSM : 0471/983832

PROJET D'ÉCOLE

TABLE DES MATIÈRES

I. Introduction	1
II. Nos méthodes au quotidien	2
Apprentissages.....	2
Pédagogie active.....	2
La différenciation	2
Continuité	2
Évaluation	3
III. Découverte, production, création → PECA.....	3
IV. Articulation pratique/théorie	3
V. Équilibre, travail individuel et collectif	3
VI. Obligation de participer à la certification.....	4
VII. Éveil aux professions	4
VIII. Accès aux médias.....	4
IX. Activités culturelles et sportives.	4
X. Citoyenneté	4
XI. Ouverture sur le quartier	5
Actions concrètes	5

I. INTRODUCTION

Le projet d'école définit l'**objectif prioritaire** de notre école :

Apporter aux enfants des savoirs, des savoir-être, des savoir-faire et des savoir-devenir en les rendant autonomes et responsables.

Notre école a à cœur d'offrir un milieu de travail convivial et humaniste.

L'équipe veille d'une manière égale au bien-être et au devenir de tous les enfants quelles que soient leurs origines sociales, culturelles et philosophiques.

Le rôle éducatif de notre école ne peut être que complémentaire à celui des parents.

Ce qu'il faut savoir :

Conformément à l'article 1.5.2-1 du Décret portant les livres 1^{er} et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun du 3 mai 2019 (dit « Code »), chaque école est tenue d'élaborer un plan de pilotage, en cohérence avec son projet d'école, qui constitue, au terme du processus de contractualisation visé à l'article 1.5.2-5, son contrat d'objectifs pour une période de six ans. Le plan de pilotage représente un élément essentiel du renforcement de l'autonomie et de la responsabilisation des écoles

préconisé par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence. En définissant les termes de la contractualisation entre notre école et notre Pouvoir Organisateur (PO) d'une part et le Pouvoir Régulateur (PR) d'autre part, notre plan de pilotage contribue à la réalisation des ambitions que nous nous donnons en lien avec les objectifs généraux d'amélioration du système éducatif (OASE).

Trois objectifs spécifiques (OS) ont été définis par l'équipe éducative lors de la création du Plan de Pilotage durant l'année scolaire 2019/2020 :

- Réduire le taux de redoublement,
- Améliorer les résultats moyens aux épreuves du CEB en mathématiques,
- Améliorer les résultats moyens aux épreuves du CEB en éveil.

En 2026-2027, nous aurons atteint nos objectifs.

II. NOS MÉTHODES AU QUOTIDIEN

APPRENTISSAGES

Les apprentissages sont réalisés à partir de projets de classe et/ou de projets communs. Ces projets reprennent les quatre projets généraux du décret « Missions » :

- a) Citoyen responsable,
- b) Respect du droit de l'enfant,
- c) Maîtrise des compétences de base,
- d) Égalité des chances.

PÉDAGOGIE ACTIVE

Les méthodes utilisées visent à rendre l'enfant acteur de ses apprentissages et favorisent son autonomie. Donner à l'enfant des stratégies d'apprentissage basées sur le constructivisme.

LA DIFFÉRENCIATION

Amener, de différentes manières, les enfants à acquérir les apprentissages (processus, consignes, matériel...).

CONTINUITÉ

- Les concertations entre enseignants et plus spécifiquement la collaboration d'enseignants d'un même cycle permettent la continuité dans les apprentissages en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement ;
- Par le passage de référentiels d'une classe vers la classe supérieure (cahiers, affiches, panneaux...);
- Assouplissement du titulariat au degré supérieur pour les cours d'éveil.

ÉVALUATION

Trois formes d'évaluation sont pratiquées :

- L'évaluation formative : celle-ci ne sanctionne l'élève. Elle régule au quotidien son apprentissage, c'est-à-dire qu'elle permet d'améliorer ses performances, d'accroître ses connaissances et d'amplifier ses compétences. Elle tend à amener l'enfant à identifier ses erreurs et à y remédier ;
- L'évaluation sommative : épreuve située à la fin d'une séance d'apprentissage et visant à établir le bilan des acquis de l'élève ;
- L'évaluation certificative → Le CEB.

III. DÉCOUVERTE, PRODUCTION, CRÉATION → PECA

Le PECA a pour objectifs de permettre à chaque élève d'accéder à la vie culturelle, de rencontrer des œuvres, des artistes et des pratiques culturelles, de fréquenter des lieux culturels, mais aussi d'acquérir des savoirs, des connaissances et des compétences, dans une perspective de développement de l'esprit critique et de l'expression personnelle. Ce parcours offre également l'opportunité d'expérimenter des pratiques culturelles et artistiques, individuelles et collectives, porteuses de diversité, et de prendre une part active dans la vie culturelle, sans oublier le plaisir et la motivation que ces matières procurent aux élèves. Il se base sur trois composantes : connaître, pratiquer et rencontrer.

Il a également pour vocation de renforcer la dimension culturelle de tous les domaines d'apprentissage. Le PECA se veut donc vecteur d'éducation «à» et «par» la Culture et les Arts.

Permettre la découverte, la production et la création en s'ouvrant au monde extérieur (peindre à la manière de, production d'écrits, travaux de présentation, création théâtrale, bricolage... en fonction des projets).

IV. ARTICULATION PRATIQUE/THÉORIE

Amener les enfants à élaborer les apprentissages par des observations, manipulations, recherche de l'expérimentation au départ de situations mobilisatrices et lors de défis.

V. ÉQUILIBRE, TRAVAIL INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Alternance des différentes pratiques pédagogiques.

- Dans la classe : travail individuel, collectif, groupes de niveau et de besoin, contrats, leçons frontales, projets pédagogiques, différenciation, ateliers selon les besoins, visant à impliquer les élèves dans leur tâche et à les amener à devenir autonomes, solidaires, responsables tout en respectant le rythme et les possibilités intellectuelles de chacun ;
- En cycle 5/8 ;
- En cycle 6/10 ;
- Fonctionnement de certaines classes en vertical ;
- Coenseignement ;
- Tutorat par les pairs.

VI. OBLIGATION DE PARTICIPER À LA CERTIFICATION

- Des évaluations sommatives sous forme de bulletins ont lieu de façon régulière dans toutes les classes ;
- Épreuves externes (Secteur) communes pour les élèves de 2^{ème} et de 4^{ème} année ;
- Épreuve externe de la Communauté française pour les élèves de 6^{ème} année.

VII. ÉVEIL AUX PROFESSIONS

Sensibiliser aux professions lors de visites ou d'interventions de personnes extérieures (avocats, journalistes, commerçants, ...).

PMS : Liaison primaire-secondaire (information et explication).

Visite dans une école secondaire : Athénée de Huy, Athénée Agri-St-Georges.

VIII. ACCÈS AUX MÉDIAS

Donner aux enfants l'occasion d'accéder aux médias :

- Bibliothèque de classes et bibliobus,
- Utilisation de journaux et revues,
- TV (numérique), TBI, CD, clé USB,
- Publicités, affiches.

IX. ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

Développer une ouverture culturelle par :

- Organisation d'une séance de cinéma et d'une sortie au théâtre ;
- Diverses sorties (musée, cirque, aquarium, musée des sciences, ...), visites ou interventions de personnes ressources en rapport avec les différents projets (croix rouges) ;
- Entr'âges : échanges inter-génération par le biais du CCCA et des tricoteuses (à confirmer).

Mise en évidence des compétences autres qu'intellectuelles dans un esprit de valorisation et de respect mutuel :

- Psychomotricité : maternelles,
- Education Physique et natation : primaires,
- Divers tournois sont organisés (volley, unihoc, ...) sans la présence des parents,
- Journées sportives (cross, vélo, danse, mini-tennis, ...).

Sous réserve du taux de participation imposé : Classe de dépaysement (neige, vertes, ferme, sports).

X. CITOYENNETÉ

Préparer l'enfant à devenir un citoyen responsable en le sensibilisant au respect de :

- Soi et des autres (éducation à la santé, tolérance...),
- Des consignes et des règlements (ex : règlement de l'école, code de la route : APPER),

- L'environnement (ramassage de piles usagées, recyclage, tri de déchets : Intradel...),
- Sensibilisation aux problèmes de la pollution et de l'énergie,
- Des lieux (propreté) et du matériel (des enfants et scolaire), Be WaPP (« je participe au grand nettoyage » de la maternelle à la P6, en mars ; Marathon de la propreté de la P3 à P6 en septembre) ;
- Opération Arc-en-Ciel (en mars) → Tri de vivres alimentaires.

PMS : animations :

- Hygiène corporelle et alimentaire,
- Accidents domestiques.

Planning familial : éducation affective et sexuelle → EVRAS.

XI. OUVERTURE SUR LE QUARTIER

Favoriser la communication :

Fête d'Halloween	Articles toutes boîtes
Fêtes d'école	Marché de Noël
Soupers d'école	Spectacle des enfants
Classes ouvertes	Marche des Familles (en mai, en partenariat avec PRISCA = Plateforme de Réflexion des Intervenants Socio-Culturels Amaytois)

Éveil au patrimoine :

- Guide nature,
- Visite et exploitation du patrimoine communal.

ACTIONS CONCRÈTES

Nos prévisions de projets :

Rivage : *Aménagements de la cour de récréation et des alentours de l'école (en partenariat avec GDMC et le COF).

- Peintures aux murs,
- Jeux au sol,
- Plantations (potager en permaculture),
- Enseigne de l'école.

Thiers : *Aménager et décorer notre cour de récréation (en partenariat avec le COF).

- Peintures aux murs (préau...),
- Jeux au sol et au mur (paniers de basket...),
- Plantations,
- Poubelles.

*Éveil aux métiers du patrimoine.